



DUHAMEL BLIMBAUM
CABINET D'AVOCATS

BANQUE - FINANCE



BANQUE - FINANCE

"Former lawyers from Gide Loyrette Nouel and Clifford Chance have banded together to launch a boutique finance practice in Paris."

The Lawyer, 2011.

EXPERTISES

CORPORATE FINANCE

DROIT BOURSIER

BANQUE FINANCE

ASSET MANAGEMENT

CONTENTIEUX

« Les nouveaux mondes à découvrir ne relèvent plus de la géographie. Ils se font là où opère la puissance de la science, de la technique, de l'économie conquérante. »

Georges Balandier

Les avocats du Cabinet conseillent les institutions bancaires et financières dans tous leurs domaines d'activités réglementés, des plus traditionnels aux plus complexes et innovants.

Les avocats du Cabinet interviennent de manière récurrente auprès d'établissements financiers, investisseurs, établissements publics, tant français qu'internationaux, sur l'ensemble des aspects du droit bancaire et financier.

■ RÉGLEMENTATION INSTITUTIONNELLE ET PRUDENTIELLE

Le Cabinet Duhamel Blimbaum conseille les institutions bancaires et financières sur les conditions d'exercice de leurs activités réglementées et sur leurs relations avec l'Autorité des Marchés Financiers et l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Experts de la réglementation bancaire et financière, les avocats du Cabinet interviennent dans les domaines suivants :

- ▶ **Elaboration des dossiers d'agrément** des établissements de crédit, entreprises d'investissement, entreprises d'assurances et mutuelles
- ▶ **Organisation et fonctionnement des institutions financières** (conformité et contrôle interne, contrôle des risques, lutte contre le blanchiment, etc.)
- ▶ **Exercice des activités bancaires et financières à l'international** (création de filiales et succursales, démarches auprès des autorités nationales, etc.)
- ▶ **Réglementation prudentielle bancaire** (Bâle II & III, liquidité bancaire, périmètre de consolidation, etc.)
- ▶ **Réglementation prudentielle des organismes d'assurances et mutuelles** (engagements réglementés, règles de solvabilité, etc.)

Grâce à leur expérience en contentieux, les avocats du Cabinet interviennent également sur les contentieux bancaires et financiers.

■ SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS

Le Cabinet Duhamel Blimbaum a développé une pratique reconnue auprès des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sur la réglementation relative aux services bancaires et financiers. Son expertise couvre les secteurs suivants :

- ▶ **Activités d'intermédiation financière** (réception-transmission d'ordres, exécution d'ordres, prise ferme, tenue de compte, etc.)
- ▶ **Gestion individuelle et gestion collective** de fonds d'investissement

DUHAMEL BLIMBAUM AARPI

92, rue de Richelieu
75002 Paris

www.duhamel-blimbaum.com

Tél. : +33 (0)1 82 83 74 50
Fax : +33 (0)1 82 83 74 51

- ▶ **Banque de détail et services de paiement**
- ▶ **Commercialisation de produits bancaires et de services financiers** (démarchage, vente à distance, intermédiation, etc.)
- ▶ **Activités post-marchés** (compensation, règlement et livraison, tenue de compte, conservation)

■ OPÉRATIONS DE CRÉDIT ET FINANCEMENTS STRUCTURÉS

Le Cabinet est régulièrement sollicité par des institutions bancaires et financières dans le cadre de financements structurés. Le Cabinet assiste ses clients sur :

- ▶ La structuration de **financements d'acquisitions** (dettes seniors, mezzanines et intervention au capital), les **financements de projets** et les **financements immobiliers**
- ▶ La **rédaction et la négociation de la documentation** dans le cadre de financements bancaires (conventions de crédit, sûretés, conventions sur le rang et de subordination, accords entre créanciers, etc.)
- ▶ La **réalisation d'opérations de refinancement bancaire** (accords de refinancement, constitution de conduits, etc.)
- ▶ La **structuration de produits complexes et l'émission d'obligations structurées**
- ▶ **L'élaboration de la documentation d'émission de titres de capital et de titres de créance** avec offre au public ou par placement privé, ainsi que d'**instruments financiers complexes ou hybrides** (actions de préférence, titres super-subordonnés, etc.)

■ OPÉRATIONS RÉCENTES

A l'occasion de précédents dossiers, les avocats du Cabinet sont intervenus sur des opérations variées dans le domaine de la gestion d'actifs, par exemple :

- ▶ Obtention d'agrément des autorités de tutelle pour des établissements financiers : sociétés financières, sociétés de crédit foncier, entreprises d'investissement, etc.
- ▶ Emission d'obligations structurées dans le cadre d'un financement d'infrastructures *greenfield* (480M€)
- ▶ Renégociation de la documentation de crédit dans le cadre d'un financement immobilier (environ 105M€)
- ▶ Mise en place d'une plateforme internet destinée à permettre la commercialisation de produits bancaires et financiers d'un groupe bancaire
- ▶ Défense d'un établissement de crédit suite à une enquête du régulateur sur son dispositif de contrôle interne et de contrôle des risques

Le Cabinet Duhamel Blimbaum développe une expertise de pointe en droit financier. Ses avocats interviennent tant en conseil qu'en contentieux.

Cabinet indépendant, Duhamel Blimbaum dispose d'une équipe d'avocats issus d'horizons variés (inscrits aux barreaux de Paris, Londres et Casablanca), travaillant sur les dossiers en français, en anglais et en arabe, et diplômés d'établissements de renom (HEC, Sciences Po, ESCP, Sorbonne etc).

Adossé à un large réseau de cabinets partenaires, Duhamel Blimbaum intervient sur des dossiers d'envergure internationale nécessitant une expertise de premier plan.



Jérémie DUHAMEL, Avocat Associé, est expert en droit bancaire et financier. Il conseille des institutions financières de premier rang (banques, entreprises d'investissement, sociétés de gestion, etc.), tant françaises qu'étrangères, sur les conditions d'exercice de leur activité et leurs opérations. Il les assiste également à l'occasion de procédures disciplinaires ou judiciaires. Jérémie Duhamel est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et est titulaire d'un DEA de droit des affaires (Panthéon Assas) et d'un DEA de droit international économique (Sorbonne). Il est avocat au Barreau de Paris.

jduhamel@duhamel-blimbaum.com - Tél. : +33 (0)1 82 83 74 50